

AUTOMNE 2021

BULLETIN MUNICIPAL

Le Touvet mag



DOSSIER

Une rentrée en mouvement

Regards sur

LE MARCHÉ DU TOUVET



LE TOUVET
G R E S I V A U D A N

À NOTER

PERMANENCES DES ÉLUS

Mairie du Touvet

En cas d'urgence, vous pouvez contacter les élus le week-end et les jours fériés au **06 87 76 15 09 - adjoints@letouvet.com**

Vous voulez rencontrer un élu, prenez rendez-vous en téléphonant au secrétariat de la mairie du Touvet.

Laurence THÉRY, maire,

André GONNET, 1^{er} adjoint, délégation travaux et réseaux.

Annie VUILLERMOZ, 2^e adjointe, délégation solidarités vie scolaire et lecture publique.

Adrian RAFFIN, 3^e adjoint, délégation finances, communication et concertation

Sylvie LARGE, 4^e adjointe, délégation culture et patrimoine

Michel NOLLY, 5^e adjoint, délégation vie associative.

Sandrine PISSARD-GIBOLLET, 6^e adjointe, délégation médiation sociale et culturelle

Adresse mél : mairie@letouvet.com

Adresse web : www.letouvet.com

Tél. 04 76 92 34 34

• le lundi de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 18h00

• le mercredi de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 19h00

• le vendredi de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 18h00

• le samedi de 9h00 à 12h00

Accueil téléphonique du lundi au vendredi de 9h00 à 18h00 et le samedi de 9h00 à 12h00.

Point WiFi

En libre accès aux heures d'ouverture de la Bibliothèque.

Réservation de salles

• à la maison des associations, le mercredi de 14h à 19h et le vendredi de 9h à 12h.

Tél. 04 58 00 50 37 - **Par mél** : resasalles@letouvet.com

Conseils municipaux

Tous les deux mois, salle du conseil de la mairie.

Député de l'Isère

Catherine Kamowski - secrétariat parlementaire.

1 rue Conrad Killian - 38950 Saint Martin le Vinoux

Mél circo3805@gmail.com

Conseillers départementaux

Christophe Borg : christophe.borg@isere.fr

Martine Kohly : martine.kohly@isere.fr

Gendarmerie - brigade du Touvet

Rue de la Priola

Tél. 04 76 08 45 94 - **Fax** 04 76 92 34 94.

Au quotidien vous pouvez contacter

Le service vie scolaire au 04 76 92 34 37.

L'école maternelle, directrice Florence Ghisolfi, au 04 76 08 46 70.

L'école élémentaire, directeur Jean-Michel Vivant, au 04 76 71 72 46.

La psychologue éducation nationale, Claire Hamburger Doucerain au 04 76 08 55 86.

Le collège La Pierre-Aiguille, principal Yannick Delmas, au 04 76 08 40 70 - Fax 04 76 08 58 52.

L'accueil de loisirs au 04 76 92 36 11.

Le relais d'assistantes maternelles au 06 33 49 49 01.

La halte-garderie au 04 76 08 45 35.

La salle du Bresson, au 04 58 00 50 37 (le mercredi de 14h à 19h et le vendredi de 9h à 12h).

Les services techniques au 04 76 99 75 56.

Le service urbanisme au 04 76 92 34 36.

Permanences les lundis et vendredis de 9h à 12h et sur rendez-vous les lundis et vendredis après-midi.

Bibliothèque municipale

Avenue Fernand Gras - 38660 Le Touvet

Tél. 04 58 00 50 27. La bibliothèque est ouverte au public, le mardi de 15h à 18h, le mercredi de 10h30 à 12h30 et de 14h30 à 17h30, le vendredi de 16h à 19h et le samedi de 10h30 à 12h30 et de 14h30 à 17h30. Horaires pendant les vacances : le mardi de 15h à 18h, le mercredi de 10h30 à 12h30, le vendredi de 16h à 19h et le samedi de 10h30 à 12h30.

La Poste

Le bureau de Poste du village : lundi, mardi, mercredi et vendredi de 13h30 à 18h et le samedi de 9h30 à 12h15.

Le centre de tri (seulement pour les opérations postales, aucune opération financière) : du lundi au vendredi de 8h45 à 18h et le samedi de 8h45 à 12h.

Logement

L'Adil (Association départementale d'information au logement) vous informe sur vos droits et obligations en tant que locataires ou propriétaires. Permanences à Crolles le 2^e jeudi de chaque mois, et à Pontcharra le 4^e jeudi de chaque mois de 14h00 à 17h00.

Siège social : 2, boulevard Maréchal Joffre 38000 Grenoble
Tél. 04 76 53 37 32.

Le Pact de l'Isère : permanences sur rendez-vous au 04 76 97 74 97.

Les marchés du Touvet

Tous les samedis à partir de 8h00, vous pouvez découvrir une ambiance de marché de village autour d'une trentaine d'exposants qui proposent des produits de qualité.

La circulation et le stationnement sont interdits, par arrêté municipal, le samedi matin de 6h00 à 14h00 sur la place de l'église et la Grande rue entre la place de l'école et la rue de la Priola.

Action sociale

Centre communal d'action sociale (CCAS)

Le CCAS assure une permanence hebdomadaire à la mairie. L'accueil se fait sur rendez-vous.

Tél. 04 76 92 34 34 - **Mél** ccas@letouvet.com.

Point info Autonomie Personnes âgées

Une permanence est assurée par Marie-Christine Gomes à la mairie chaque mercredi de 10 heures à 12 heures, avec ou sans rendez-vous.

Tél. 04 76 92 34 34.

Pôle Emploi

Site d'accueil à Pontcharra, 440 avenue de la Gare.

• du lundi au jeudi de 8h45 à 12h00 et de 13h00 à 15h30

• le vendredi de 8h45 à 11h45

Tél. 0 811 01 01 38.

Assistante sociale

Vous pouvez contacter le centre médico-social de Pontcharra au 04 76 97 32 52.

Caisse primaire d'assurance maladie (CPAM)

Un mardi sur deux de 13h45 à 14h45 à la mairie de Goncelin.

Caisse de retraite

Depuis le 1^{er} mai 2014, la permanence retraite n'est plus assurée au Touvet. Les futurs retraités sont désormais reçus au Point accueil retraite de Pontcharra du lundi au jeudi sur rendez-vous.

Tél. 3960 (09 71 10 39 60 depuis un mobile ou une box).

CARSAT service social (anciennement CRAM)

Les mardi, mercredi et jeudi à la mairie du Touvet sur rendez-vous.

Tél. 04 76 46 11 44.

Mission locale

Site d'accueil à Pontcharra, Village d'entreprises du Breda

• lundi et vendredi de 9h à 12h

• du mardi au jeudi de 9h à 12h et de 14h à 17h

Tél. 04 76 08 08 70.

Coordinateur de l'aide à domicile des personnes âgées (ADPA)

• Aurélie Masnada accueille sur rendez-vous à la mairie de Goncelin tous les mercredis de 9h à 12h.

• Permanence téléphonique : du lundi au vendredi 8h30 - 11h30 au 04 76 92 18 82.

Divers

Permanence avocat conseil :

Mairie de Goncelin.

Tél. 04 76 71 78 75.

Maison de l'avocat

49 avenue Pierre Semard à Grenoble

Ouverture : du lundi au jeudi à 13h30.

Tél. 04 76 15 10 36 **Fax** 04 76 44 22 05.

Conciliateur de justice

Roselyne Marty tient ses permanences à la mairie du Touvet le 3^e et le 4^e jeudi du mois, de 9h à 12h, sur rendez-vous à prendre auprès du secrétariat de la mairie.

Tél. 04 76 92 34 34

Architecte-conseil

M. Laurent Louis vous reçoit à la mairie, sur rendez-vous à prendre auprès du secrétariat de la mairie.

Tél. 04 76 92 34 34.

Société protectrice des animaux (SPA)

ZA de la vallée 38140 Renage -

14h à 18h30 sauf jeudi, dimanche et fêtes

Tél. 04 76 91 02 40

Trésor public

Avenue Montfillon - BP 16 - 38660 Le Touvet

Correspondant : M Philippe VASSEUR

Tél. 04 76 08 45 87 - **Fax** 04 76 08 53 17.

Horaires d'ouverture :

• lundi et mardi de 9h à 12h et de 13h30 à 16h00

• jeudi de 9h à 12h et de 13h30 à 15h30

Propreté urbaine

Collecte des déchets ménagers par le service collecte et traitement des déchets du Grésivaudan

Bac à ordures ménagères : le jeudi -

Bac de tri : le vendredi

Rappel : **merci de sortir votre bac la veille du ramassage**

Jours fériés : report systématique des collectes concernés au mercredi de la semaine en cours.

Points de regroupement de collecte des déchets

Ils sont à votre disposition au parking Plaussu, à la mairie, à la salle du Bresson, à la Conche (en face de Netto), au cimetière, avenue Fernand Gras, à la Gendarmerie.

Pour le verre, le papier/carton, les déchets recyclables et les ordures ménagères.

Déchetteries, pour tous renseignements, s'adresser au service collecte et traitement des déchets, **Tél.** 04 38 72 94 30 / www.le-gresivaudan.fr (rubrique 100% pratique)

Matériaux acceptés : papiers, cartons, encombrants, déchets verts, gravats inertes, batteries, verre, bois, huiles de vidange, huiles de friture, pneumatiques, métaux, cartouches d'encre, piles et accumulateurs, néons et lampes basse consommation, textiles, DEEE (Déchets d'équipements électriques et électroniques).

-Au Touvet, route de Goncelin, horaires d'ouverture :

-À Crolles, rue des Frères Montgolfier :

• Du lundi au dimanche de 8h30 à 17h45

Fermée les jours fériés*

Bon voisinage

Tondeuses et machines

Un arrêté préfectoral réglemente l'utilisation des tondeuses :

• du lundi au vendredi : de 8h à 12h et de 14h à 19h

• le samedi : de 9h à 12h et de 15h à 19h

• le dimanche et les jours fériés : de 10h à 12h.

Feu de végétaux

Le règlement sanitaire départemental interdit l'élimination par brûlage de tous les déchets ménagers, dont les déchets verts.

Se déplacer

En autocar : www.tougo.fr ou www.transisere.fr

Tougo : 0 800 941 103 ; Allô Transisère : 0820 08 38 38 (0,118 €/minute).

La communauté de communes du Grésivaudan assure la maintenance des arrêts de bus à leur logo. Pour toute dégradation d'abribus ou de poteaux d'arrêt, contacter le numéro vert 0 800 845 295.

En train : www.ter-sncf.com/rhone-alpes (Chambéry - Grenoble) ou 0 891 67 68 00 pour TER et 0 892 35 35 35 pour SNCF. La gare de Goncelin vous accueille du lundi au vendredi de 10h30 à 13h00 et de 15h00 à 19h00, vente de billets, de cartes...

Éclairage public

La société DSE gère la maintenance de l'éclairage public dans la commune. Pour tout dysfonctionnement contacter les services techniques communaux ou la mairie au 04 76 92 34 34, en indiquant le numéro figurant sur le poteau.

Permanences «infos-énergie»

Quelle énergie choisir dans mon projet de construction ou de rénovation ? Comment réduire ma consommation actuelle ? Quelles solutions techniques et financières ?

L'Ageden conseille et répond aux questions de tous (habitants et professionnels) : **Tél.** 04 76 23 53 50

Ce service de proximité vous est proposé par la Communauté de communes Le Grésivaudan dans le cadre du Contrat de Développement Pays Rhône Alpes.

www.le-gresivaudan.fr

Urgence

Vous pouvez contacter les numéros de téléphone ci-dessous 7j/7 et 24h/24 :

• POMPIERS : 18

• SAMU : 15

• Centre anti-poison : 04 76 42 42 42

• Médecin de garde : 0 810 15 33 33

• Pharmacie de garde : 3915

• EDF : 0 810 33 33 38

• GDF : 0 800 47 33 33

• Véolia : 09 69 32 34 58



© Alain Raffin

Madame, Monsieur,

Grâce à nos efforts collectifs, la rentrée de 2021 a été plus normale que celle de 2020 pour retrouver nos loisirs, accéder aux commerces, faire du sport, nous repaître de culture... Place Libre, les Musiciens du Louvre, la MC2 jalonnent à nouveau la vie de la commune. Grâce au respect des règles sanitaires, et au civisme de chacun, les équipements municipaux ont ré ouverts et la plupart de nos activités reprennent. Nous pouvons tout simplement recommencer à vivre. Il y a un an, c'est un deuxième confinement qui nous guettait.

Malgré cette embellie, les semaines et les mois qui viennent appelleront sûrement un effort de solidarité supplémentaire, au Touvet comme ailleurs.

Soutenir les associations et accompagner leur rentrée, être au plus près des demandes des habitants, accueillir de nouveaux arrivants, répondre à ceux qui voudraient habiter au Touvet en veillant à produire des habitats à prix abordable et des logements sociaux, faire de nos écoles des lieux d'apprentissage agréables, permettre l'accès au plus grand nombre de nos enfants à une restauration saine, de qualité, avec des repas cuisinée à partir de produits bio et locaux, dans une cantine spacieuse, c'est tout cela qui a fait notre rentrée et que je vous propose de découvrir au fil des pages du dossier de ce nouveau « Touvet Mag ».

Et parce que la solidarité se joue aussi dans notre capacité à vivre ensemble, cet hiver la place de l'École va être réaménagée pour être plus attractive et plus accueillante, au bénéfice des riverains et des commerces. Car c'est dans l'espace public que se jouent la convivialité, les rencontres, l'échange. Et c'est bien ce qui fait notre quotidien.

Dans l'attente de nos prochaines rencontres, je vous souhaite, Madame, Monsieur, un bel automne !

Laurence Théry
Maire du Touvet

2-3 **À NOTER / ÉDITO**

4-15 **DOSSIER**
Une rentrée en mouvement

16-17 **VIE DE LA COMMUNE**

18-19 **SOLIDARITÉS**

20-21 **ENVIRONNEMENT**

22-23 **TRAVAUX**

24-25 **COMMUNICATION -
CONCERTATION**

26 **PANORAMA INSTITUTIONNEL**

27 **ÉTAT-CIVIL - PETITES ANNONCES**

28 **REGARDS SUR...**
Le marché du Touvet au coeur du territoire

Directeur de la publication : Laurence Théry

Rédaction : Laurence Théry, Christelle Fergeau, Adrian Raffin, Annie Vuillermoz, Stéphanie Wyon.

Photos : Mairie du Touvet, Nadine Espagnol, Alain Raffin, Jean-Claude Sambain

Conception, mise en page : Christelle Fergeau

Imprimerie : Online printers - Ce numéro a été tiré à 2 000 exemplaires Imprimé sur du papier recyclé

UNE RENTRÉE EN MOUVEMENT

L'été aux Grappaloups

Cet été aux « Grappaloups » ce sont 147 enfants de 3 à 14 ans qui ont été accueillis. Le centre de loisirs a rempli son rôle : accueil, activités, sorties à la journée, séjours, avec son lot d'imprévus et toujours la nécessité de s'adapter pour répondre aux besoins de chacun

tout en faisant vivre le collectif. A chaque semaine sa thématique, qui se décline via des déguisements, des histoires, de la cuisine, des jeux collectifs... À chaque semaine sa sortie, dans des sites situés à proximité pour que le déplacement ne prime pas sur l'activité. Quelques ren-

dez-vous avec des intervenants élargissent la palette des découvertes : cet été le hip hop et danse sont au rendez-vous. Le festival Place Libre a mis en valeur le travail conduit et permis aux enfants de présenter leur spectacle le vendredi 27 août, un moment de plaisir partagé garanti !

Du 5 au 8 juillet - 10 inscrits

Les sorties prévues ont été annulées à cause de la météo. Les jeunes ont donc organisé leurs journées en intérieur autour de jeux de société, d'activités manuelles...

Du 7 au 9 juillet - 32 à 66 inscrits selon les jours de la semaine



Les îles



Sortie au col de Marciéu



Sortie à Elfypark

Du 12 au 16 juillet - 49 à 59 inscrits selon les jours de la semaine



Bienvenue sur Télétouvet - Top chef



Fort Boyard

Du 19 au 23 juillet - 36 à 64 inscrits selon les jours de la semaine



Sortie vélo



Sortie vélo

Du 26 au 30 juillet - 21 à 45 inscrits selon les jours de la semaine



Sortie au lac de Saint Pierre d'Albigny



Les Olympiades



Les Olympiades

Du 23 au 27 août - 30 à 52 inscrits selon les jours de la semaine



Atelier hip hop pour Place Libre



Atelier Volcà pour Place Libre

Du 30 août au 1^{er} septembre - 50 inscrits

Vélo - Course d'orientation - Sortie à Saint Hilaire



Les séjours complètent la palette proposée et sont des temps forts dans la vie des enfants. Les séjours se sont pliés aux caprices de la météo... Dommage pour le groupe des

« loups » qui a dû rester au camp de base. Mention spéciale aux ados qui se sont mobilisés pour construire leur séjour lors des « vendredis jeunesse » ; penser un projet, faire émerger une idée, cher-

cher des financements, faire des choix, partager un temps de vie avec les copains, etc. tout cela se tisse lors des séjours.

Du 7 au 9 juillet - 8 inscrits

Loups (7-9 ans) prévu à Saint Pierre d'Entremont, cirque de Saint Môme, activité accrobranches "dans les arbres". Annulé à cause des orages prévus, nuitée au centre à la place.



Du 11 au 15 juillet - 9 inscrits

Ados : séjour au camping d'Excenevex - Lac Léman Randonnée Delta de la Dranse, baignade, Gorges du diable, Château de la Ripaille, Aigles du Léman. Retour anticipé le jeudi soir au lieu du vendredi soir à cause des conditions météo.



Du 26 au 28 juillet - 11 inscrits

Ours (10-12 ans) Au départ de Sainte Marie du Mont, séjour randonnée avec des ânes et des accompagnateurs moyenne montagne.



Cet été s'est déroulé dans un contexte particulier car le nouveau bâtiment du centre aéré au clos Schmitt tant attendu par les animateurs et les enfants, a été fermé au printemps et c'est à l'école maternelle que les Grappaloups se sont ré-installés. Là, les activités du centre de loisirs se sont superposées au déménagement de deux salles de classe et ont cohabité avec le démarrage du chantier d'extension de la cantine. Beaucoup de chassés croisés, des questions légitimes des parents et donc un

contexte plus compliqué que d'habitude pour l'équipe d'animation. S'adapter a été le maître mot : faire avec les travaux, les inscriptions de dernière minute, les déménagements, les caprices de la météo...

Il a aussi fallu composer avec un certain mécontentement exprimé fin juin par une dizaine de parents. Que nous disent-ils ? Qu'il faudrait davantage de précisions sur les activités programmées au jour le jour ; qu'il faudrait davantage d'activités innovantes et de découvertes ; qu'il faudrait pouvoir s'inscrire au dernier mo-

ment... certains trouvent « qu'ailleurs c'est mieux »...

Pour apprécier les choses au plus près des réalités et du vécu de chacun, un questionnaire va être remis aux familles. Il permettra de recueillir avis et idées sur le centre de loisirs. Rappelons aussi qu'un conseil de centre de loisirs existe, que la voix des parents y est attendue. Rappelons encore que le service public sait s'adapter mais qu'il répond d'abord à tous, sans faire du sur-mesure.

La réécriture du Projet Educatif Territorial-PEDT, sera l'occasion de reposer tous

ces sujets à l'automne, de définir les bases d'une communication améliorée, de pré-

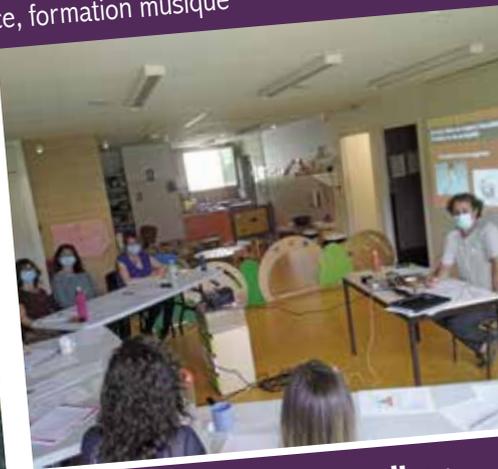
ciser ensemble ce qui est souhaitable et possible pour les enfants du village, dans

le cadre des contraintes réglementaires qui s'imposent aux accueils de mineurs.

Et du côté de la petite enfance

Au multi-accueil, place aux formations collectives pour l'équipe :

formation sur le langage, formation les gestes qui sauvent petite enfance, formation musique



Le relais d'assistantes maternelles a conjugué formations et moments festifs au service des assistantes maternelles :

fête du relais, formation sauveteur-secouriste du travail pour les assistantes maternelles



On mange autrement à la cantine et au centre de loisirs

A compter de la fin du mois d'août, les repas servis aux enfants sont élaborés par Vacavant, société savoyarde implantée à la Motte Servolex. Les exigences en matière de produits de

saison, de circuits courts, de cuisine « maison » semblent être au rendez-vous ! Après quelques « déceptions » rencontrées les années écoulées une attente forte accompagne ce changement de

prestataire. Une révision des tarifs intègre l'augmentation de cette nouvelle prestation, permettant de minorer les tarifs pour les des tranches de revenus les plus basses.



Réorganisation du travail des agents municipaux à l'école maternelle

5 agents municipaux travaillent à l'école maternelle du Touvet :

- 4 ATSEM, dont 2 qui se complètent entre le matin et l'après-midi ;
- 1 agent technique pour les temps périscolaires et l'entretien des locaux.

Sur le temps de restauration cette organisation, renforcée par un agent technique, permet d'augmenter les agents présents pour leur permettre notamment de prendre une pause bien méritée après le temps d'école et de cantine.

L'ATSEM, Agent territorial spécialisé des écoles maternelles, est un professionnel chargé d'assister les enseignants des classes maternelles dans l'exercice de leurs fonctions. Sur le temps scolaire (8h20-11h30 et 13h20-16h30), l'ATSEM est sous l'autorité « fonctionnelle » de la directrice de l'école, mais l'autorité hiérarchique, y compris dans ces temps d'école reste celle du Maire, qui seul est employeur.

Les agents périscolaires et/ou d'entretien dépendent du Maire.

Pour l'année scolaire 2021-2022, l'équipe d'ATSEM est largement renouvelée, avec des retraites, des fins de contrat, une réorganisation des services enfance... Les 3 nouvelles ATSEM ont déjà de l'expérience dans les services municipaux à l'école élémentaire et au centre de loisirs ; elles ont découvert l'école maternelle à plusieurs reprises lors de l'année scolaire écoulée. Chacun doit trouver ses marques, enfants, enseignants, agents, mais tout est prêt pour que ce changement se passe au mieux.

La responsable des temps périscolaires est Fanny Japhet. Les tâches d'entretien des locaux, sont encadrées par Angélique Glarey. L'une des ATSEM a une responsabilité de coordination à l'école maternelle pour faire le lien avec les services administratifs et techniques de la mairie, suivre l'état des stocks de matériel d'entretien et de matériel pédagogique du temps périscolaire, pointer les présences des enfants lors des temps périscolaires avec le logiciel de gestion, participer aux conseils d'école...

La réorganisation engagée à la rentrée répond à un double objectif :

- Améliorer les conditions de travail des agents en leur proposant des contrats de travail à temps plein pour lutter contre la précarité des emplois et ainsi assurer une continuité et une qualité de service. Pour arriver aux 1607h annuelles (environ 35h par semaine sur 46 semaines) statutaires de la fonction publique territoriale, il faut additionner au temps scolaire (24h semaine sur 36 semaines), du temps périscolaire (matin et cantine), du temps de ménage et du temps d'animation. C'est ce qui est proposé à la rentrée. Améliorer la qualité de vie des agents nécessite aussi de limiter l'amplitude journalière du travail en faisant en sorte de ne pas commencer avant 7h et de ne pas finir après 18h30. Organiser un temps de pause commun permet de maintenir la vie collective de notre équipe d'ATSEM.

- Répondre à des besoins exprimés lors des conseils d'école. Les enseignantes ont souhaité obtenir un agent supplémentaire pendant le temps de pause des ATSEM, pour faciliter la gestion du temps de la sieste, surveiller ceux qui dorment, et encadrer des activités pédagogiques pour les autres. Avec 2 agents travaillant à l'école (comme ATSEM) et au centre de loisirs (comme animateurs), les articulations d'emplois du temps ont été ajustées par la municipalité. Un temps de travail en plus d'un agent municipal permet d'assurer une présence pour surveiller le portail à chaque entrée/sortie.

Développer/mutualiser des compétences petite enfance - pour les moins de 6 ans ; créer une cohérence entre le périscolaire de l'école maternelle et les Grappaloups ; gérer au mieux les carrières des agents et les deniers publics... cette réorganisation pose des bases solides, qu'il faudra évaluer



Réorganisation à l'école élémentaire

L'évolution de la situation à l'école élémentaire avec la suppression d'une classe à la rentrée du mois de septembre 2021 fait passer l'école de 9 à 8 classes, avec une réorganisation des locaux. La classe située à l'étage du « crayon » est transférée vers la salle de classe libérée dans le bâtiment central. L'équipe du périscolaire peut ainsi réorganiser ses activités dans des locaux contigus à l'étage du « crayon ». Investir les 2 salles de l'étage du « crayon » permet d'avoir un espace dédié aux temps périscolaires, d'y installer jeux et activités de façon pérenne, d'y tenir aussi des temps de réunions sans interférence avec les salles de classes. Cette organisation améliore les conditions d'accueil des enfants sur ces temps périscolaires. Un grand merci à l'équipe enseignante qui a dû déménager une de ses classes et revoir son organisation.



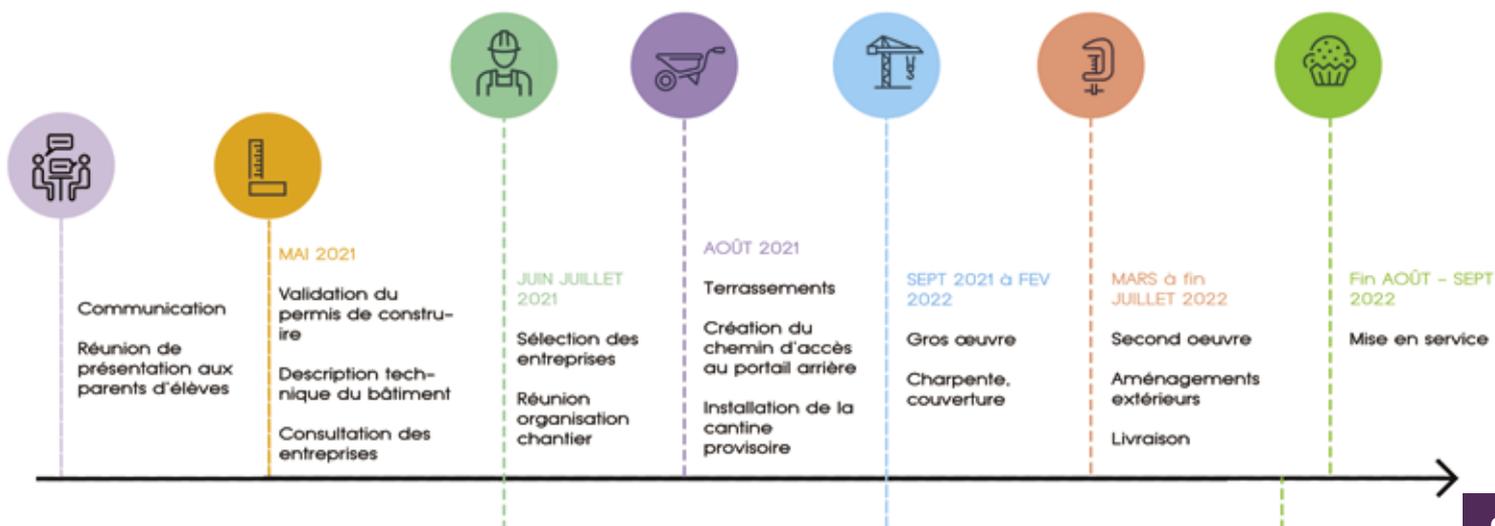
Travaux dans les écoles

L'environnement de l'école maternelle est marqué par le début des travaux sur l'espace qui accueillera la future cantine. Un cheminement créé permet une entrée sécurisée dans l'école en passant sur le côté droit du bâtiment qui conduit directement à la cour, assurant un accès aisé et compatible avec les contraintes liées au Covid.

Pour accueillir les enfants à midi la cuisine temporaire est aménagée dans l'école, avec la bibliothèque momentanément condamnée; l'espace de restauration se tient dans 2 salles périscolaires, réorganisées en proximité avec un échange entre les salles périscolaires et les salles de classe.

D'autres menus travaux améliorent la vie des classes dans les 2 écoles : installation d'un écran et d'un vidéoprojecteur pour terminer l'équipement des classes maternelles, réparations et vérifications diverses dans la cour, les toilettes, les classes, les dortoirs.

Planning prévisionnel des travaux de la cantine



Effectifs scolaires à ce jour

ÉCOLE MATERNELLE
96 ÉLÈVES

PETIT
KARINE JEAN 26 ÉLÈVES

PETIT/MOYEN
FLORENCE GHISOLFI 24 ÉLÈVES

MOYEN/GRAND
CATHERINE NICOLEAU 23 ÉLÈVES

MOYEN/GRAND
SONIA HUMBERT 23 ÉLÈVES

ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE
198 ÉLÈVES

CP
SOLÈNE MASURE 24 ÉLÈVES

CP-CE1
VÉRONIQUE NANTES 21 ÉLÈVES

CE1
SOPHIE CIRCAN 22 ÉLÈVES

CE2
PHILIPPE LYONNARD 26 ÉLÈVES

CE2 - CM1
VALÉRIE REAUDIN 24 ÉLÈVES

CM1
LAURENT NARDOT 27 ÉLÈVES

CM2
GAËLLE RATAHIRY 27 ÉLÈVES

CM2
JEAN-MICHEL VIVANT
& M ARNOULD 27 ÉLÈVES

© Freepik

Service périscolaire

Équipe maternelle, 5 agents

- Marylène Beltrami
- Martine Beaune
- Anne-Marie Loiodice
- Mathilde Sarian
- Kimberley Coquand

Équipe élémentaire, 8 agents

- Carole Faure
- Laura Garcia
- Marianne Dupont
- Timothée Gombault

- Angélique Glarey
- Béatrice Portier
- Mélissa Le Quément
- Véronique Morin

Grappaloups mercredi

- Fanny Japhet
- Carole Faure
- Laura Garcia
- Mathilde Sarian/Kimberley Coquand
- Marianne Dupont

Nouveaux agents

- Marianne Dupont (périscolaire, Grappaloups, entretien)
- Mélissa Le Quément (périscolaire, Grappaloups, entretien)
- Véronique Morin (périscolaire, entretien, remplacement Roseline et Odile)

Et du côté des associations

En cette année bouleversée, les associations ont aussi vu leurs activités perturbées avec un agenda s'apparentant à une mosaïque de fermetures, de reprises et d'adaptations. Toujours très soucieuses de maintenir le lien social, culturel et/ou sportif, les asso-

ciations Touvetaines sont restées particulièrement présentes et actives. La commune et ses habitants les remercient de cette dynamique et de cet engagement. Le calendrier des dernières réouvertures s'est déroulé en 3 temps : le 19 mai pour

la reprise des mineurs en intérieur et la reprise des écoles de musique, le 9 juin pour la reprise en intérieur pour tous et le 30 juin pour la fin du couvre-feu (date finalement avancée de 10 jours au 20 juin).



Confinement, déconfinement... Paroles d'associations

Rencontres avec quelques associations pour découvrir leur ressenti, et découvrir comment elles se sont adaptées et ont organisé la rentrée !

À l'école de Cordes

Deux mois après le démarrage des activités, nous avons vécu comme tout le monde un premier coup d'arrêt avec le premier confinement du mois de novembre jusqu'à début janvier. Fort de l'expérience de l'année dernière, tous les cours, sauf les cours de musique d'ensemble, ont été poursuivis en visio-conférence, formation musicale comprise.

Pour les tout-petits, le professeur a créé des vidéos de parties de cours, façon « Dora l'exploratrice », permettant à l'élève de se corriger.

Malgré les problèmes de connexion, personne ne s'est découragé !

Tous ont eu beaucoup de courage et de persévérance pour poursuivre malgré tout

à distance sur toute cette longue période. C'est avec un vrai soulagement que les enfants ont pu retrouver leur professeur en janvier, à leurs horaires normaux, puisque les écoles de musique avaient des dérogations pour poursuivre les enseignements en dehors du couvre-feu. Le deuxième coup d'arrêt du mois d'avril a été difficile à gérer pour eux en termes de motivation. Les activités des enfants ont repris normalement depuis le 19 mai.

Pour les adultes, il y a eu une grande parenthèse, avec des cours en visioconférence, de début novembre à mi-mai. C'est donc avec un grand plaisir qu'ils ont pu retrouver leurs professeurs en cette fin d'année.

Coté équipe pédagogique, nous avons

connu des difficultés matérielles pour pouvoir assurer les visioconférences, mettre des supports en ligne. Coté élèves, il y a eu une baisse de la motivation et une certaine lassitude.

L'équipe pédagogique a fait tout son possible pour maintenir le lien.

À la reprise d'activité, nous avons organisé un stage DJ pour nos adhérents au mois de juin. C'est avec toujours la même envie que nous espérons une reprise en septembre 2021, dans des conditions moins contraignantes.

Concernant la chorale et le Chœur d'Hommes - « Tout est à l'arrêt depuis le 16 mars 2020... L'activité aurait dû reprendre en septembre... Mais ce n'est pas fait ! »



© École de Cordes du Grésivaudan



© École de Cordes du Grésivaudan

À Step by step

Nous n'avons rien lâché depuis mars 2020. Pour cette saison 2020/21, les cours ont été suspendus entre la « Zumba d'Halloween » fin octobre et la « Zumba de Noël » fin décembre. Dès que cela a été possible, nous avons repris en extérieur, les samedis matin, puis sur les créneaux habituels en semaine.

Pendant la suspension des cours, de novembre à mai, chaque semaine, notre animatrice sportive a envoyé une vidéo stretching personnalisée aux adhérents. Les playlists Zumba créées et filmées par l'animatrice ont également été mises à disposition. Quelques « Live » ont même pu être organisés, avec les difficultés de connexion. Grâce à cette complémentarité

distance/présence et l'engagement précieux de nos adhérents, nous avons réussi à maintenir le lien.

La fin de l'année a été dense... Une démo lors de la fête de la musique arborant un logo « Spécial 10 ans de Zumba », une dernière séance animée par les adhérents... et la perspective d'une saison ponctuée de manifestations spéciales et de stages ! »



© Step by step

Au Petit conservatoire de danse du Grésivaudan

Les activités en présentielles ont été suspendues pour tous début novembre 2020 avec le confinement. Nous avons pu reprendre pendant 2 semaines pour les mineurs en janvier avant un nouvel arrêt. Certains de nos professeurs ont mis en place des cours par Visio, d'autres ont proposé un projet ; par exemple proposition d'un thème aux élèves qui devaient réaliser un ou deux mouvements ou une petite chorégraphie filmée ; le professeur a ensuite fait un montage. D'autres encore ont réalisé des vidéos envoyées à leurs élèves. Pour les cours de danse classique, il n'a pas été possible de faire des cours à distance. Chaque professeur a essayé de garder le contact avec les élèves par mail, par téléphone ou via la visio.

Les difficultés techniques ont été rencontrées par tous, connexion internet inexistante ou insuffisante, matériel informatique pas assez performant... Nous avons remarqué un essoufflement des cours en visio au fil des mois, aussi bien pour les professeurs que pour les élèves. Il a été compliqué pour les professeurs de garder une dynamique dans leurs cours. Nous avons fait le nécessaire afin de de-



mander le chômage partiel pour ne pas mettre en péril l'association. Nous avons également remboursé le 2/3 de la cotisation de chaque adhérent. Nous sommes peu de bénévoles, ces démarches nous ont demandé beaucoup de temps.

Nous retenons malgré tout l'investissement de tous, l'imagination de chacun mais nous nous rendons compte également que sur la durée, le distanciel ne fonctionne pas.

Depuis la reprise de juin, nos professeurs sont contents de reprendre mais tous les élèves n'ont pas repris les cours et la reprise est difficile pour certains groupes.

Nous espérons que la rentrée sera une rentrée « normale » et que les adhérents seront au rendez-vous pour cette nouvelle rentrée sportive et dansante. Nous allons proposer des nouveautés : Flamenco, contemporain et stretching doux ! »

Au Touvet judo

Nous avons tout fait pour maintenir le lien avec nos adhérents en proposant des sessions par Zoom adapté selon les âges. Des pas de judo peuvent se travailler seul, des circuits training pour les plus grands, nous avons mis en place ce que nous pouvions. Les jeunes n'ont pas tous adhéré aux cours en ligne... Dès que nous avons pu et quand la météo le permettait nous avons repris en extérieur.

Le but pendant cette période a été de maintenir le lien. Nous avons repris au mois de mai avec les petits. Nous adaptons notre pratique puisque les sports de contact sont ceux qui ont le plus de restriction. Nous espérons une rentrée positive avec des protocoles sanitaires. Nous avons également essayé de trouver comment bien finir la saison ! »



Au club de basket La balle au panier



© La balle au panier

« Nous avons repris en extérieur dès que c'était possible. Nous avons mis en place un créneau le samedi matin dès le mois de janvier. Nous sommes un petit club et nous n'avons

pas de salarié, la gestion était certainement plus simple pour nous. Nous avons peu de licenciés mais nous avons remarqué une légère hausse en cette période. Nous sommes bien conscients de notre

chance d'avoir pu pratiquer à l'extérieur. Nous avons anticipé la question financière auprès de nos adhérents en mettant en place un tarif dégressif pour nos anciens licenciés et un paiement en plusieurs fois pour les nouveaux adhérents ; nous n'avons pas encaissé le second chèque. Nous espérons une reprise normale et une saison plus normale ! »

Cette année la commune a organisé des rencontres avec les associations pour connaître leurs difficultés de la saison. Elle a également envoyé un document permettant de connaître leur activité pour la saison 2020-2021. Après étude des dossiers, des aides pourront être apportées aux associations rencontrant le plus de difficultés.

Du nouveau du côté des interlocuteurs associatifs

Depuis le printemps, Manon Désert est l'interlocutrice privilégiée des associations. Elle est présente à la Maison des associations le mercredi de 14h à 19h et le vendredi de 9h à 12h pour répondre aux questions des associations et les conseiller. Des moments privilégiés pour tout problème sur les badges permettant l'accès aux salles ou pour leur création !

internet www.letouvet.com. **Les salles de réunion doivent être réservées au moins 8 jours avant la date souhaitée.**

Les réservations associatives pour de l'événementiel sont réalisées pour la saison à venir en début de saison (avant le 30 septembre).

Les particuliers souhaitant louer la salle du Bresson ou du Pôle culturel doivent adresser leur demande **au moins 3 semaines avant la date de la manifestation.**

Manon est aussi l'interlocutrice pour la réservation de matériel. Des demandes à adresser exclusivement par écrit, via le formulaire de démarche en ligne disponible sur le site

www.letouvet.com. **Le matériel se réserve au minimum 15 jours avant la manifestation.**

Elle s'occupe des réservations de salles pour les associations mais également pour les particuliers. Les demandes se font exclusivement par écrit, par le formulaire de démarches en lignes disponibles sur le site



Simplification de la mise à jour des badges

Vous souhaitez réaliser des changements sur vos badges ou vous assurer des accès dont vous bénéficiez ? Contactez Manon Désert, elle prendra en compte votre demande et vous indiquera la marche à suivre. Un nouveau système qui permet de simplifier la vie des associations et des bénévoles qui ne sont pas toujours disponibles pour se rendre à la mairie aux horaires d'ouverture. Un nouveau boîtier a fait son apparition à la mairie dernièrement. À côté de la boîte aux lettres, il permet de réaliser des mises à jour de badges 24h/24 et 7j/7 !

Plus d'infos

Manon Désert 04 58 00 50 37

Lancement de la saison au forum



La rentrée associative a été lancée le 4 septembre lors du forum des associations. Près de 41 associations ont répondu présentes pour cet événement qui cette année encore était soumis à un certain nombre de contraintes : passe-sanitaire, port du masque, sens de circulation...

Les visiteurs sont venus nombreux pour prendre des renseignements ou s'inscrire à des activités. Les associations ont fait remonter majoritairement une baisse dans le nombre d'adhésions. Certaines activités ont profité de l'effet Jeux olympiques. Ainsi le volley-ball a été très sollicité par de nouveaux adhérents.

Le forum s'est clôturé par un traditionnel

verre de l'amitié. L'occasion de remercier et féliciter des associations, des bénévoles, des sportifs qui se sont distingués cette année. La mairie a tenu à remercier les bénévoles de l'aide alimentaire pour leur implication et pour leur investissement durant toute cette période de crise sanitaire. Le Touvet judo a également été mis à l'honneur via Morgane Annis. Cette jeune judokate de 16 ans, formée au club a intégré en septembre 2020 le pôle France de Marseille. Elle a continué son entraînement pendant cette période et a découvert les compétitions internationales : 3^e de la coupe d'Europe à Téplice (République Tchèque) en -44 kg cadette. Elle a ainsi décroché sa place au championnat d'Europe

cadet à Riga en Lettonie où elle a atteint les 1/4 de finales.

Cette année, plus encore qu'en 2020, l'attribution de subventions aux associations communales a dû être préparée en tenant compte de la crise sanitaire. Ainsi, les associations dont les activités ont été fortement impactées par les couvre feux, confinements et protocoles qui ont émaillé l'année scolaire 2020-2021 ont été nombreuses à demander à ne pas percevoir de subvention. Celles qui ont demandé une subvention, mais qui sont parvenues à traverser cette période de forte baisse d'activité en conservant une situation financière saine, ont obtenu un soutien communal à hauteur de la moitié du soutien habituel. Enfin, les associations ayant fait part à la municipalité de difficultés financières ont obtenu une aide plus importante que les années précédentes.

En dehors de ce contexte, l'innovation 2021 en matière d'aide aux associations, c'est la création d'une aide à l'investissement des associations dans du matériel et des équipements. Plusieurs associations sportives communales sont ainsi concernées : le club de rugby, le club de tennis et celui de volley sont les premiers à bénéficier de ces nouvelles modalités.

Subventions attribuées aux associations

Club Azimuts et Cie	100 €
Les Rocktambules	100 €
Step by step	150 €
Les Grappashow	300 €
Le Touvet basket	450 €
Les Tire-clous du Grand Manti	650 €
English is fun	650 €
Gymnastique volontaire	700 €
Atelier du pont des arts	800 €
Le Sou des écoles	800 €
Le Touvet judo	1 000 €
Le Touvet badminton club 38	1 400 €
Gresiblues	1 600 €
École de Cordes du Grésivaudan	10 000 €
École de musique des Deux rives	15 000 €
Total	33 700 €

Une expérimentation de prêt de matériel aux associations se met en place

La municipalité souhaite mettre en place un prêt de matériel aux associations. Un courrier a été envoyé en ce sens aux associations (après rencontre de Michel Nolly, adjoint aux associations avec certaines d'entre elles) pour connaître le matériel qu'elles possèdent et qu'elles souhaitent céder à la commune. Cette dernière se charge alors de l'entretien et du renouvellement. Les associations pourront ensuite réserver ce matériel mutualisé.

Après retour des associations, une expérimentation sera mise en place afin de s'assurer du bon fonctionnement du dispositif.

À la mairie

Interlocutrice au quotidien des habitants, la mairie est la porte d'entrée du service public Touvétain. Elle regroupe l'ensemble des services qui sont rendus au quotidien de l'entretien des voiries et des espaces verts à la bibliothèque en passant par les services périscolaires ou le service urbanisme. Un service public qui a à cœur de répondre au mieux aux demandes des habitants.

En cette rentrée 2021, des changements ont lieu au sein des services, aux services techniques, au service urbanisme ou à la bibliothèque de nouvelles arrivées riment avec nouvelle organisation. De nouveaux visages que vous pouvez croiser dans les rues du Touvet, à la bibliothèque ou à la mairie.

C'est un véritable service aménagement qui s'est structuré en septembre 2021 avec l'arrivée d'une nouvelle responsable, Lina Capuano, début septembre. Elle dirige un service de 5 personnes : Loïc Pares, instructeur des droits du sol, est votre nouvel interlocuteur pour toute autorisation du droit des sols, travaux ou permis de construire. Romain Rollot remplace Romain Layes comme animateur du PAEN, pour mener à bien les projets liés à l'agriculture au Touvet, Séverine Picot reste secrétaire du service et Clément Battard assume à temps partiel les constats et le traitement des infractions d'urbanisme.



Alain Debernardi aux services techniques

Des services techniques renouvelés

Alain Debernardi arrive aux services techniques comme responsable d'atelier. Il remplace Denis Chavanne qui après 40 ans passés au Touvet a fait valoir ses droits à la retraite. Arrivé comme gardien de la Salle d'animation rurale à son ouverture, il a ensuite occupé divers postes au sein des services techniques avant de prendre la responsabilité de l'atelier.

Alain Debernardi prend donc la suite avec une organisation différente. Adjoint du directeur des services techniques, il va le seconder dans ses missions quotidiennes. Directement sur le terrain, au contact des sept agents qui ont en charge les bâtiments, la propreté urbaine, la voirie et les espaces verts.

La rentrée de la bibliothèque

Dans le dernier Touvet mag vous avez pu lire que Marion Buschini prenait la direction de la bibliothèque à la suite du départ à la retraite de Marie-Ange Decornet. Mais elle prend la tête d'une équipe entièrement renouvelée : Anaïs Pillet l'a remplacée sur son ancien poste et Camille Ribier complète l'équipe. Anne Steenberg a souhaité prendre une disponibilité pour mener à bien des projets personnels. Et Camille Ribier est donc arrivée à la bibliothèque le 3 septembre pour la remplacer.

Une équipe qui prend ses marques pour vous proposer des animations tout au long de l'année, en espérant que l'activité puisse enfin reprendre plus normalement après ces deux années fortement perturbées.

Lina Capuano et Loïc Pares, service aménagement



L'équipe de la bibliothèque : Anaïs Pillet, Marion Buschnini et Camille Ribier



VIE DE LA COMMUNE

Les manifestations annulées à cause du Covid ont repris au mois de juin !

Deux espaces de gratuité ont clôturé l'année scolaire : l'un consacré aux fournitures scolaires le vendredi 2 juillet et un plus large le samedi. Un autre espace de gratuité a eu lieu début octobre, il a rencontré un joli succès.



Cinétoiles a lancé la saison estivale, avec en ouverture, deux groupes des Rocktambules qui animaient une soirée où le film Pachamama a été projeté dans la salle du Bresson.



© Images et rêves

Le 4 juillet, Grésiblues engageait l'édition 2021 là encore en intérieur, devant un public masqué mais heureux !



© Grésiblues

À la fin du mois d'août, le festival Place Libre a accueilli les spectateurs munis de leur passe sanitaire, autour du mouvement suspendu ! La compagnie Volcà a enfin pu présenter un spectacle 100 % Touvet, créé et répété tout au long de l'année à la suite de l'appel à projet de la commune.



© Marc Tassan

Les nouveaux habitants ont été accueillis en préambule du forum des associations, sur l'esplanade de la salle du Bresson le 4 septembre.



Le forum des associations le même jour, soumis au passe sanitaire a permis aux associations de présenter leurs activités, de renseigner les visiteurs et d'inscrire les nouveaux adhérents. La traditionnelle remise des récompenses a salué l'engagement des bénévoles de la banque alimentaire, actifs plus que jamais et fortement sollicités depuis le confinement.



Les Musiciens du Louvre se sont produits au Château du Touvet le 30 septembre dernier. Au programme Musique pour Lord Abingdon, trio composé de deux flûtes et un violoncelle. Les 70 spectateurs présents ont apprécié cet interlude musical dans un décor d'exception, la grande galerie du Château.



© Wolf Dieter Grabner

La commune est partenaire de la MC2 ; un partenariat permettant à l'ensemble des habitants de disposer de la carte de la MC2 pour accéder à des tarifs réduits. Pour aller plus loin, la commune propose tout au long de l'année des déplacements à la MC2 pour assister à différents spectacles. Premier spectacle *Little Nemo ou la vocation de l'aube*. 39 personnes, adultes et enfants confondus (dont les jeunes des vendredis jeunesse) ont profité de ce déplacement à la MC2. Prochain rendez-vous *Héritiers*, **vendredi 17 décembre, une pièce de théâtre à partir de 12 ans.**



À noter dans vos agendas

Octobre rose,



Octobre rose, une journée pour danser sur des rythmes endiablés, s'initier au Flamenco et à la zumba tout en s'engageant dans la lutte contre le cancer du sein ! Avec un beau concert de Houcine le soir. N'hésitez pas... Venez nombreuses et nombreux ! Tous les bénéfices sont reversés à l'association Agaro, association qui accompagne les malades au quotidien.

Rendez-vous samedi 23 octobre 2021 au Bresson !

Le 11 novembre, commémoration



La commémoration se déroule à 11h devant le Monument aux morts.

Salon du chocolat

Nouveauté la salle du Bresson accueille les 20 (de 10h à 19h) et 21 novembre (de 10h à 18h) un salon du chocolat et des saveurs gourmandes, organisé par le Lion's club. Vous pourrez découvrir un concours de création avec le Lycée des métiers de l'hôtellerie des Portes de Charreuse ou participer à une tombola. Le bénéfice est intégralement reversé à des associations œuvrant dans le domaine du handicap dont Handi'chiens notamment.



Alerte infos ou comment recevoir les infos du Touvet

Un service d'alertes géolocalisées existe au Touvet ! Mis en place par Le Grésivaudan, en partenariat avec plusieurs communes, il permet de recevoir par SMS ou par un message vocal ou par mail les informations importantes sur ce qui se passe près de chez vous !

En cas de travaux, de coupure de courant, de coupure d'eau, d'événements ou d'annulation, vous pouvez être informés ! **Inscrivez-vous sur www.le-gresivaudan.fr/699-alerte-infos-du-gresivaudan.htm** pour recevoir l'actualité du Touvet et savoir ce qui se passe sur la commune. C'est simple, il suffit de fournir vos noms, prénoms et numéro de téléphone, d'indiquer votre adresse (afin que les alertes soient adaptées à votre situation géographique) et de choisir ce que vous souhaitez recevoir.

Inscrivez-vous vite !

Plus d'infos

Inscriptions : www.le-gresivaudan.fr/699-alerte-infos-du-gresivaudan.htm

Ça (re)joue en Grésivaudan

Le Touvet accueille le festival de spectacle vivant de la Communauté de communes Le Grésivaudan, Ça (re)joue dans le Grésivaudan. **Rendez-vous le week-end du 20-21 novembre. Au programme, trois spectacles gratuits, sur réservation, pour tous :**

- Le 20 à 20h au Pôle culturel, *Sea... sheperd 77 ou les bergers des mers* de la Compagnie Entre en scène. À

- partir de 12 ans
- Le 21 à 14h au Clos Schmitt (repli au pôle culturel en cas de mauvais temps), *Service ultra secret* de la Compagnie l'Envol. Clown/espionnage, pour tous
- Le 21 à 16h au Pôle culturel, *Les fourmiEs*, suivi de *David et Claudio voyagent* de la Compagnie Bandits manchots. À partir de 7 ans.

Plus d'infos

Réservations 07 61 01 45 28



Reprise de l'accompagnement aux courses



Le CCAS depuis 2014 propose un accompagnement aux personnes qui ne peuvent pas se déplacer pour se rendre dans les 2 supermarchés de la commune. Roselyne Boulle se rend au domicile de chaque personne inscrite, la conduit dans le supermarché de son choix. Elle aide le groupe à l'intérieur du magasin pour faire ses courses et elle ramène chacun-e, à son domicile.

Une autre façon d'accompagner les personnes dans le maintien à domicile, en les aidant tout en favorisant l'autonomie.

Plus d'infos

pour vous inscrire, contacter
Roselyne Boulle 06 44 10 70 82

Colis et repas de Noël 2021, Inscrivez-vous !

À l'occasion des fêtes de fin d'année, la municipalité et le centre communal d'action sociale du Touvet, offrent au choix, aux plus de 65 ans, un colis gourmand ou le partage d'un repas festif. En espérant que cette année, ces festivités puissent se dérouler sans trop de restrictions !

Attention, cette année à nouveau aucun courrier n'est envoyé par voie postale. Toutes les personnes nées avant 1956 (ou en 1956) et habitant au Touvet, peuvent participer au repas ou recevoir un colis. Vous pouvez vous inscrire via le site internet de la mairie, via les démarches en ligne ou en nous retournant le coupon réponse ci-dessous, **avant le 5 novembre. Aucune inscription n'est prise par téléphone.**

Le repas de Noël a lieu dimanche 5 décembre 2021 à la salle du Bresson et le colis est offert vendredi 3 décembre à 17h30 à la mairie autour d'un apéritif.

Ces manifestations auront lieu dans le respect des règles sanitaires en vigueur à ce moment-là et pourraient être annulées si les conditions sanitaires ne sont pas réunies.

Inscription repas ou colis de Noël

Coupon à découper et déposer à la mairie (700 Grande rue - 38660 Le Touvet) avant le 5 novembre

Je choisis le repas du 5 décembre 2021

Je choisis le colis

Je peux m'y rendre par mes propres moyens

Je viens retirer mon colis vendredi 3 décembre à partir de 17h30 à la mairie

Je n'ai pas de moyen de locomotion

Je ne peux pas me déplacer, je souhaite que le colis soit porté à mon domicile

Personne 1 : Nom _____

Prénom _____

Personne 2 : Nom _____

Prénom _____

Date de naissance - Personne 1 : _____ Date de naissance - Personne 2 : _____

Adresse _____

Tél. _____

Courriel _____

Un nouveau prestataire pour les repas de la cantine

Les marchés de fourniture des repas pour le scolaire, le multiaccueil et le portage de repas ont été relancés cette année puisqu'ils arrivaient à leur terme. À l'issue de la procédure, des nouveaux prestataires ont été retenus pour une durée d'un an renouvelable une fois.

Vacavant traiteur a été retenu pour la restauration scolaire et le centre de loisirs. Situé à La Motte Servolex en Savoie, il fabrique sur place 1 600 repas par jour (dans une cuisine pouvant réaliser 3 500 repas par jour). Un prestataire dont 50 % de son activité concerne la restauration scolaire et de centre de loisirs. Chaque repas comprend 1 produit bio, un menu par semaine est entièrement bio et 1 menu est végétarien. L'entreprise favorise la saisonnalité, s'efforce de privilégier les produits locaux et de développer l'utilisation de produits issus de l'agriculture biologique et d'utiliser des circuits courts :

- 85 % de produits frais
- 100 % de viande française
- 95 % de poissons frais
- 75 % de légumes bio
- 0 % d'OGM

Le prestataire s'engage également dans une démarche environnementale en privilégiant les contenant lavables, en

valorisant les déchets (pour les huiles et graisses usagées, les emballages jetables, le verre), en privilégiant le vrac pour l'épicerie sèche..., en remplaçant progressivement ses véhicules par des véhicules électriques et en installant et développant une centrale photovoltaïque lui permettant une autosuffisance énergétique de 50 %.

Dès la rentrée scolaire, les élèves ont découvert des repas de meilleure qualité, réalisés aux portes du Touvet, en Savoie !

Pour le portage de repas à domicile, c'est la société API qui a été retenue, déjà en charge de cette prestation. Seul changement pour les seniors, un seul menu au programme. Cette entreprise privilégie le fait maison et choisit soigneusement ses produits, y compris avec du bio.

Les repas continuent à être livrés à domicile du lundi au vendredi en liaison froide. Chacun doit ensuite réchauffer au micro-ondes ou directement au four son plat. Une soupe est présente à chaque repas permettant de faire le repas du soir. Les repas du samedi et du dimanche sont livrés le vendredi.

Pour la restauration du multiaccueil, c'est également la société API qui a été reconduite. Aucun changement pour les bambins dans leurs repas qui restent très adaptés à leur âge et aux nécessités de diversification et de développement.



Le portage de repas, comment ça marche ?

Un Le portage de repas est un service du CCAS du Touvet qui propose la livraison à domicile, du lundi au vendredi un repas complet (plus une soupe pour le soir) en liaison froide (à réchauffer). Les repas du samedi et du dimanche sont livrés le vendredi. Pour vous inscrire, il suffit de contacter la mairie. La tarification est en fonction du quotient familial.

Roselyne Boule, en charge du portage de repas est un lien important avec les personnes âgées qui peuvent être parfois isolées. Elle est un lien avec l'extérieur, sa présence est attendue. Tout changement de personne est préparé à l'avance.

Plus d'infos

pour vous inscrire, contacter
Marianne Counio - ccas@letouvet.com
ou 06 45 54 92 83 muni d'un avis
d'imposition et de la fiche d'inscription
remplie (téléchargeable sur le site www.letouvet.com)



Du mobilier pour les espaces verts ouverts

Un espace vert, ouvert à tous, a été installé à proximité de la bibliothèque. Béatrice de Geyer s'occupe de cet espace avec des habitants. Ensemble, ils plantent et entretiennent ce lieu où on trouve des fleurs, des fruits et légumes : plantes aromatiques, tomates, courgettes, un figuier. Chacun peut venir participer au développement de ce petit jardin.

Dernièrement, l'entreprise Grésivaudan nature a offert et implanté du mobilier en bois.

Un second espace a été aménagé au parking de covoiturage du cimetière où du mobilier a également été offert par Grésivaudan nature.



Un village étoilé...



La commune du Touvet vient d'obtenir le label national «Villes et villages étoilés» 2 étoiles décerné par l'Association nationale pour la protection du Ciel et de l'environnement nocturnes (ANPCEN), en reconnaissance de la qualité de son éclairage public.

Depuis nombre d'années, un travail de rénovation et d'adaptation de l'éclairage public est mené afin de le rendre plus performant, plus adapté aux besoins des habitants et plus respectueux de l'environnement. Ainsi, la commune a remplacé les matériels les plus anciens, notamment les vieilles ampoules fluorescentes, par des matériels à leds. Ces vieilles ampoules devraient avoir totalement disparu de la

commune d'ici 6 mois.

Il ne restera que des éclairages performants au sodium haute pression et à leds. Ces nouveaux matériels à leds consomment moins d'électricité, éclairent mieux (uniquement le sol plutôt que les façades et le ciel !) et adoptent peu à peu des couleurs moins éblouissantes. La puissance de certains éclairages sodium a été adaptée et des éclairages inutiles ont été supprimés. Dans certains quartiers de la commune, tels que Le Vivier et La Frette, l'enfouissement des réseaux a fait disparaître les fils disgracieux. Cette rénovation va se poursuivre progressivement, en profitant de l'accompagnement de la Communauté de Communes Le Grésivaudan et

du Parc Naturel Régional de Chartreuse.

L'éclairage est désormais éteint de 23h à 6h afin de préserver la quiétude des habitants et de la faune. Il est ainsi de nouveau possible d'admirer le ciel nocturne. Une soirée d'observation du ciel a été organisée au Touvet jeudi 21 octobre à partir de 19h30 en collaboration avec le Groupe astronomique du Dauphiné. Pour l'occasion, l'éclairage public sera éteint dans certains quartiers. Cette soirée s'inscrit dans le cadre du « Mois de la nuit » coorganisé par Grenoble Alpes Métropole, les Parcs Naturels Régionaux du Vercors et de Chartreuse et l'Espace Belledonne.

Ces actions permettent de diminuer la consommation d'énergie (diminution de plus de 70 % depuis 2011) et de diminuer les nuisances induites sur les habitants et la faune nocturne. De plus, en 2021, Le Touvet a opté pour de l'énergie 100% renouvelable afin de diminuer encore l'impact de l'éclairage public. Ainsi, la commune maîtrise ses dépenses d'énergie et réduit son impact environnemental.

Relevez toute l'année les défis de la commission éco-citoyenne

Depuis un an maintenant la commission éco-citoyenne lance chaque mois un défi éco-citoyen aux habitants. La crise sanitaire limitant les rencontres et les événements ce fût par le biais du groupe Facebook « des défis éco-citoyens » que les échanges ont commencé.

Ainsi au mois de septembre 2020 le tout 1^{er} défi était lancé : « Réduire les emballages pour le goûter de nos enfants ». A travers les échanges, l'engouement est né pour les goûters maison, avec les avantages qu'ils comportent :

- Des goûters plus sains puisque fabriqués avec de bons produits, sans conservateurs et où la quantité de sucre notamment peut être limitée.
- Des goûters plus écologiques sans surplus d'emballages (et suremballages),
- Mais aussi des goûters plus économiques.

Les discussions ont été riches et les idées ont fusé : du pain/chocolat/fruit comme proposé aux enfants du périscolaires, aux divers gâteaux maison (cookies, tartes, madeleines, ...), les possibilités sont multiples.

Mais LA recette qui a été validée par les participants est le fameux gâteau au yaourt. Cette recette est très facile à réaliser et demande peu de matériel. On peut varier les plaisirs avec l'utilisation de différents moules : moule rond, moule à cake, ou à muffins, et on peut agrémenter ces gâteaux à l'infini : citron/pavot, pépites de chocolat, éclats de noix, morceaux de gingembre confits, pommes,....

Ainsi cette année encore la commission écocitoyenne vous propose de continuer à œuvrer pour une alimentation plus saine et plus durable, notamment dans le cadre du Mois de la Transition Alimentaire. Rendez-vous aux mois de septembre et octobre, pour « Acheter nos légumes et fruits de saison, locaux, bio et en vrac ! ». Outre les habituels échanges

via le groupe Facebook Défis écocitoyens Le Touvet, plusieurs événements ont eu lieu. Première rencontre samedi 25 septembre de 9h à 12h au marché du Touvet pour échanger, confectionner et déguster ensemble une délicieuse soupe de légumes du marché. Ils étaient bien sûr de saison, locaux, bio et en vrac !



Un second rendez-vous le 9 octobre à la mairie pour la fabrication de sacs à vrac. Dernier rendez-vous le 14 octobre à 20h, une web conférence-débat « Cuisine

pas bête pour ma planète ! » animée par Sarah Bienaimé.

Comment cuisiner et s'alimenter en prenant soin de notre planète ? La famille Bienaimé s'efforce depuis des années de limiter son empreinte environnementale en cuisine. Au programme : choix alimentaires, modes de cuisson (marmite norvégienne, cuisson solaire, électricité versus gaz...), trucs et astuces pour faciliter les achats en vrac, gestion des déchets, astuces nettoyage,...

Et pour le mois de novembre, semaine de la réduction des déchets, le compost est à l'honneur. Un éco-atelier est organisé le 20 novembre au kiosque pour fabriquer son bac à compost !

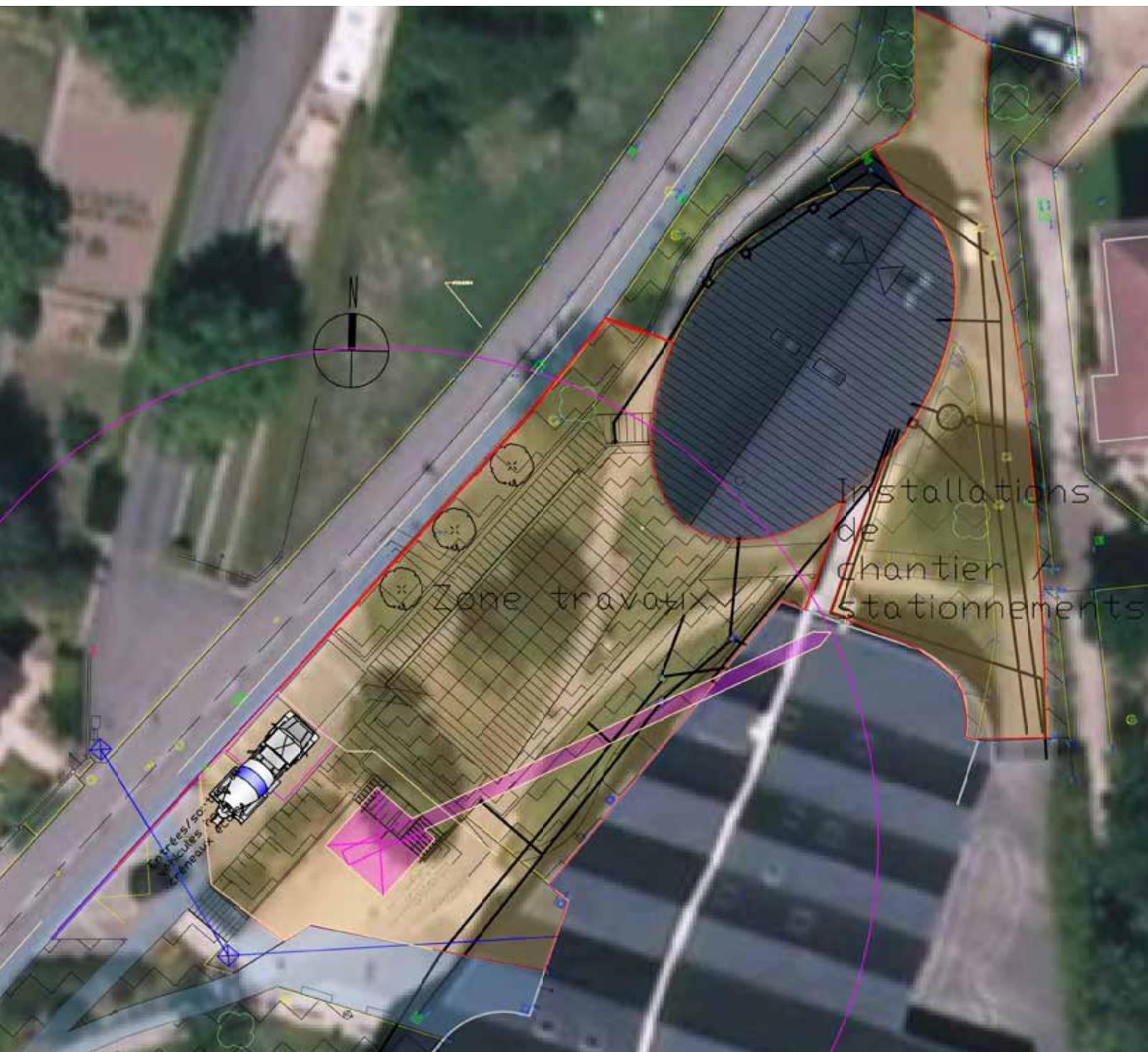
Plus d'infos

N'hésitez pas à participer et à partager vos bonnes idées et vos astuces : facebook : <https://www.facebook.com/groups/defiecocitoyen>

Renseignements et inscriptions à la Mairie
04 76 92 34 34 - mairie@letouvet.com



Le chantier de la cantine a démarré !



Le chantier d'extension de la cantine a commencé le 19 juillet 2021 avec le terrassement du terrain. Les travaux de gros œuvre et de charpente se poursuivent du mois de septembre 2021 au mois de février 2022. Pendant l'été, une cuisine temporaire a été aménagée à l'école maternelle. Un

nouveau cheminement aménagé permet les livraisons des repas et l'accès des familles à la Touveline.

Ce chantier entraîne quelques perturbations, exposées aux riverains lors d'une rencontre fin juin. La sécurisation du site impose la fermeture de l'accès à l'école maternelle par le « grand portail ». Une

des voies de la rue de Champet est fermée et impose une circulation alternée. Les places de parking situées au-dessus de la cantine ont été obérées pour créer la base de vie du chantier. Les bacs à compost ont été déplacés au-dessus du parking situé rue de la Choquette.



Installation d'une cuisine provisoire

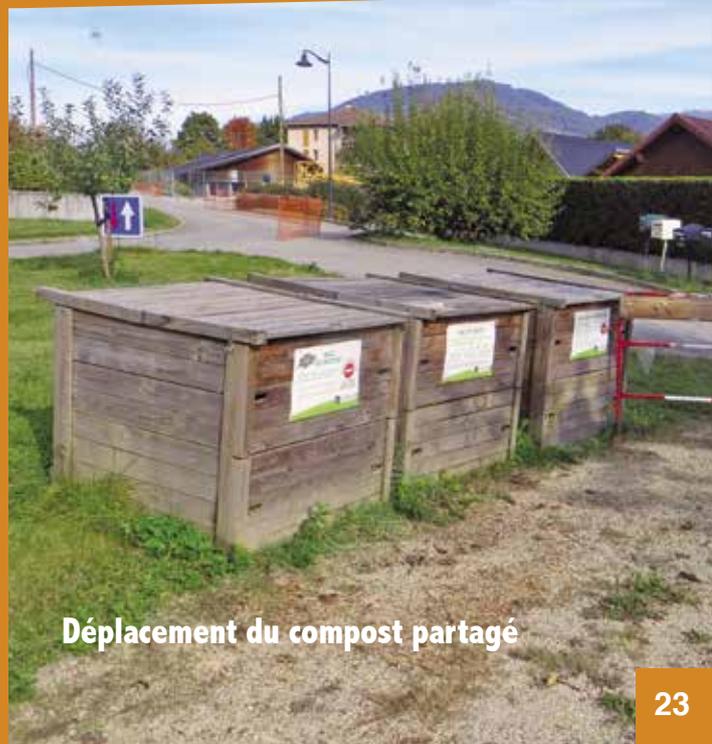
Création de cheminements



Emprise du chantier et circulation sur une voie.



Travaux de terrassement



Déplacement du compost partagé

Participez à la vie de votre commune, intégrez le conseil des sages

Le Conseil des Sages est une instance de concertation, de réflexion et de proposition qui peut éclairer le Conseil municipal sur tous les sujets touchant à la vie de la commune. Il répond au souhait de personnes plus âgées de la commune de poursuivre leur engagement au service de la collectivité. Il permet à la municipalité de recueillir un éclairage différent sur tous sujets d'intérêt général. Le Conseil des sages est composé de 18

membres répartis en 3 collèges : anciens élus, anciens responsables associatifs et Touvétiens de plus de 65 ans.

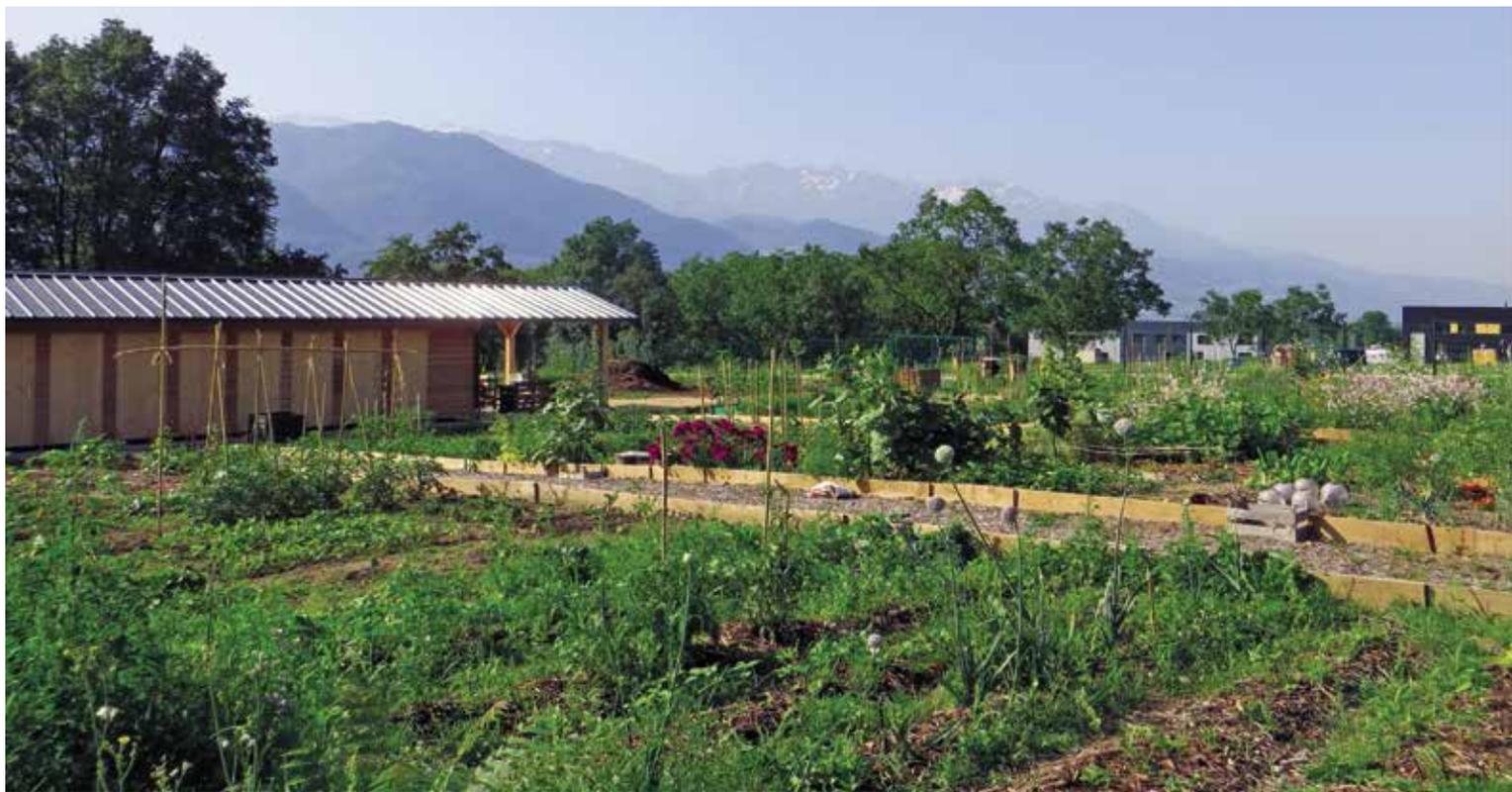
Le Conseil des sages traite des sujets de la vie de la commune proposés par le maire ou dont il s'est autosaisi. Pour chacun des sujets traités, les membres s'engagent à rendre au maire un avis collégial issu de leurs échanges. Les avis sont publiés dans le bulletin municipal.

Appel à candidature

Si vous souhaitez vous investir dans le Conseil des sages, merci d'envoyer vos candidatures avant le 30 novembre à Madame le Maire – Mairie du Touvet – 700 Grande rue – 38660 Le Touvet - mairie@letouvet.com



Des parcelles disponibles aux jardins partagés



Pour permettre à tou.te.s les habitant.e.s de profiter des plaisirs du jardinage, 14 parcelles sont dédiées sur le site du Bresson. Elles permettent à chacun de cultiver légumes, plantes et de profiter d'une parcelle de 50 m², seul ou en colocation. Les jardins sont sans pesticide et les jardi-

niers doivent respecter une charte de jardinage respectueuse de l'environnement. Espace de compostage, espace pour les copeaux de bois pour le paillage, moments conviviaux entre jardiniers... les jardins partagés sont également un lieu de vie et d'échange.

Appel à candidature

Vous habitez au Touvet, vous souhaitez disposer d'un jardin, **n'hésitez pas à transmettre votre**

candidature :

**Madame le Maire – Mairie du Touvet
700 Grande rue – 38660 Le Touvet
mairie@letouvet.com
04 76 92 34 34**



Tirage au sort des jurés d'assises

La cour d'assises est une juridiction départementale non permanente qui juge les personnes majeures et les mineurs de plus de 16 ans accusés de crime, de tentatives et de complicités de crime (exemple : meurtre, viol, vol à main armée...). Elle peut aussi juger des délits en lien avec le crime (exemple : la non dénonciation de crime). Composée de magistrats professionnels et d'un jury constitué de citoyens tirés au sort, elle se réunit chaque fois que cela est nécessaire.

Si vous êtes retenu pour siéger lors d'une session d'assises, vous êtes obligé de le faire sauf s'il y a un motif grave qui vous en empêche. Vous devez respecter certaines obligations, mais vous avez droit à des indemnités.

Il est donc nécessaire de sélectionner régulièrement les citoyens appelés à composer les jurys d'assises. Cette sélection est réalisée à partir des listes électorales, sachant en outre qu'il est nécessaire



d'avoir au moins 23 ans pour être juré d'assises.

Concernant Le Touvet, un tirage au sort commun avec les communes de Saint-

Vincent-de-Mercuze et Sainte-Marie-du-Mont a ainsi été réalisé par les représentants des maires concernés, le 12 juillet dernier.

Réunion de la commission communale des impôts directs

La Commission communale des impôts directs s'est réunie au Touvet fin juin. Composée d'habitants du Touvet et d'élus, appelés commissaires, elle comprend 8 membres. Elle se réunit annuellement, avec ou sans représentant de l'administration fiscale, à la demande du Directeur départemental des finances publiques et sur convocation du Maire. Son rôle, consultatif, est de signaler au représentant de l'Administration tous les changements affectant les propriétés bâties et non bâties portés à sa connaissance ou qu'elle a pu constater, de formuler un avis sur les réclamations portant sur la taxe d'habitation et la taxe d'enlèvement des ordures ménagères.

Petit rappel, la taxe foncière est constituée de la valeur locative, définie par l'administration des finances publiques (et, qui, en Isère a été revalorisée cette année pour un grand nombre de contribuables) et par des taux votés par les communes, les intercommunalités et les départements. Au Touvet, les taux d'imposition communaux sont stables depuis 2008.



ÉTAT CIVIL

Décès

Le 1^{er} juillet 2021

Jean-Marie JULITA

Le 12 juillet 2021

Jacques LAURENT

Le 18 juillet 2021

Alain MENEAU

Le 7 août 2021

Marcel PAULY

PETITES ANNONCES

Travaux et nouveaux horaires au bureau de poste du Touvet

Des travaux ont lieu **au bureau de poste du village du lundi 29 septembre jusqu'au 2 novembre**. Le bureau de poste devrait rouvrir ses portes le mardi 2 novembre à 14h. Il s'agit d'augmenter le nombre de bureaux pour la réception des clients bancaires et de restructurer l'espace clientèle pour les opérations postales ou bancaires au guichet.

À l'issue de ces travaux, les horaires vont être modifiés à la hausse. Le bureau de poste sera ouvert :

- Du lundi au vendredi : 9h30-12h et 14h-17h
- Le samedi : 9h30-12h

Pendant les travaux, le centre de tri situé rue de Prépontin (ZA du Bresson) reste ouvert pour toutes les opérations postales.



Le marché du Touvet, au cœur du territoire



Tous les samedis matin, le village s'anime Place de l'Église, car dès 6h du matin le placier de la commune ferme la circulation et les marchands non sédentaires s'installent ! Plus de 22 marchands abonnés à l'année sont présents toutes les semaines. Dans

la limite des places disponibles, d'autres viennent plus ponctuellement pour proposer leurs produits plus saisonniers. Les premiers clients arrivent à 7h30 pour les plus matinaux !

d'agents de la mairie et de commerçants référents (sur volontariat) se réunit une à deux fois par an pour répondre aux demandes ou aux doléances des marchands : propreté, emplacement, électricité..., annulations ou déplacements du marché, animations prévues. Cette commission statue sur les nouvelles installations d'abonnés. Cette commission est un moment privilégié pour la commune pour échanger avec les commerçants.



© Wirestock

Le stationnement pendant le marché

Le stationnement rue de la Priola est interdit le samedi de 6h à 14h30. Les véhicules qui restent en place sont enlevés par la fourrière et partent au Versoud. **Attention, au stationnement le vendredi soir rue de la Priola !**



Ce sont ainsi près de 35 stands qui proposent leurs produits. Fruits et légumes, boucherie, charcuterie, boulangerie, traiteur, linge de maison, bijoux, vêtements, fromagerie, poissonnerie, épicerie salée, huîtres... les stands sont variés et permettent de remplir son réfrigérateur et ses placards chaque semaine.

À partir de 12h30, la fréquentation baisse, les marchands rangent leurs stands. Aidé de personnels de l'ADEF (agence d'insertion), le placier procède au nettoyage du marché et se rend à la déchetterie pour jeter l'ensemble des déchets laissés sur place.

Une commission marché composée du maire et d'élus,

